



Vos nageurs sauveteurs

Code de bonne conduite SSS « Contre les abus sexuels »

Principes

Notre but:

Contre les abus et harcèlements sexuels à la SSS!

Notre programme:

La natation de sauvetage est étroitement liée au rapport au corps et au contact corporel.

Que nous soyons moniteur, entraîneur ou simplement maître-nageur. Nous voulons tous contribuer à ce que cela se passe dans un degré d'ouverture et en même temps de respect des limites personnelles des personnes actives.

Il n'y a pas de place pour l'abus et le harcèlement sexuels à la SSS!

Nous informons. Nous sensibilisons. Nous fixons des limites. Nous intervenons de manière structurée.

Mon comportement

- Je suis conscient de jouer un rôle de modèle pour les enfants et les adolescents et je m'attèle à cette tâche de façon responsable et avec un soin particulier.
- Je suis conscient d'être responsable du respect des limites, qui implique mon rôle et ma fonction. Je reconnais et respecte les besoins et les limites des personnes dont je suis responsable, même lorsqu'elles se négligent elles-mêmes.
- Le thème relatif aux contacts nécessaires est abordé dans le cadre de l'entraînement, du cours et les enfants/adolescents sont informés de leur droit de refuser.
- Les moniteurs² et les enfants ne se douchent jamais ensemble. Une surveillance éventuellement nécessaire est toutefois autorisée.
- Je ne pourrais entrer dans les vestiaires et les douches que dans les cas d'urgence ou après m'être annoncé (par ex. après avoir frappé). Ceci vaut également pour les dortoirs des bases d'entraînement.
- Les vestiaires et les douches³ sont séparés selon le sexe. Cela s'applique également dans les bases d'entraînement.
- Si je ne respecte pas le code de bonne conduite, je dois m'attendre à être exclus du club.
- En cas de soupçons d'abus ou de harcèlement sexuel, je m'en tiens à la procédure définie dans l'annexe de ce code.

En signant, je certifie avoir pris connaissance de ce code y compris le aide-mémoire et je l'applique.

Prénom/nom

Date de naissance

Date/lieu

Signature

² Sous le terme moniteurs, nous désignons tous les entraîneurs, les moniteurs et les autres adultes impliqués dans l'activité de la SSS.

³ Si les locaux ne permettent pas de séparer complètement les vestiaires et les douches, il faut définir des horaires d'utilisation distincts pour les filles et les garçons.